**Résumé du projet de loi N° 8373**

Ce projet de loi soumet l’Accord-cadre portant création de l’Alliance solaire internationale, ci-après « l’ASI », fait à New Delhi, le 4 février 2021, à l’approbation de la Chambre des Députés.

L’objectif de cette alliance intergouvernementale est de renforcer et d’encourager l’exploitation de l’énergie solaire pour réduire la dépendance aux combustibles fossiles. Les Etats participants se soutiendront mutuellement et relèveront collectivement les principaux défis liés à l’expansion de l’énergie solaire.

Cette organisation intergouvernementale étant principalement financée par l’Inde, une contribution obligatoire pour les pays membres n’est pas prévue. Ainsi, la fiche financière du projet de loi précise que l’accord-cadre n’est pas susceptible de grever le budget de l’Etat.

\*